



Bulletin émis le 16 janvier 2023 à 17:15 lég.



## Département(s) concerné(s) :

Aisne ; Nord ; Pas-de-Calais ; Somme

**Destinataires :** COZ, préfetures et SDIS ; copie : CM concernés, CNP

**Validité :** du mardi 17 janvier 2023 00:00 (H légales) au mardi 17 janvier 2023 10:00 (H légales)

## Objet :

\* Situation météorologique à surveiller pour un risque de congélation d'eau préexistante

## TEXTE :

Amendement - Annule et remplace le précédent bulletin

Après les précipitations abondantes qui ont concerné la région ce lundi 16 janvier, les éclaircies nocturnes vont faire sensiblement baisser les températures de chaussée. Celles ci deviendront faiblement négatives (0 à -2 degrés) à partir du milieu de nuit de lundi à mardi jusqu'en milieu de matinée de mardi avec un risque de regel généralisé sur le Nord et le Pas de Calais et plus localisé sur la moitié nord de la Somme et à la frontière entre l'Aisne et le Nord. Bien qu'habituels pour la saison, ces phénomènes de regel interviennent après une longue période inhabituellement douce et pourraient surprendre les usagers.